



LIVRET D'ACCUEIL

Centres de formation



☎ 02 96 85 82 33
✉ contact@cifac.bzh
🌐 www.cifac.bzh

📍 Rue du Cabaret des Oiseaux
ZAC Les Landes Fleuries
22100 Quévert Dinan



Ce livret d'accueil vous permet de préparer votre arrivée au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail et notre environnement professionnel. Vous retrouverez dans ce livret plusieurs informations utiles au bon déroulement de votre formation, toutefois, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires, Nous vous souhaitons une bonne intégration parmi nous !

Bienvenue !





Le centre, son histoire

CIFAC est créé en 1991, sous une autre signification (*Challenge Institut Formation Adaptée Conseil*).

En 1997, alors en redressement judiciaire, le centre est repris par Marie-Ange François GUEGO & Daniel HOMO pour poursuivre et développer une activité de formation professionnelle continue sous la nouvelle appellation C.I.F.A.C. L'activité formation est tournée essentiellement sur le domaine électronique jusqu'au début des années 2000. Courant 2001, face à la crise de l'électronique qui touche notre bassin, un tournant est pris en développant des formations conduite en sécurité des chariots à conducteur porté. Un agrément CACES délivré par AFNOR certification en 2001 viendra confirmer ce tournant et d'autres formation en conduite d'engin de manutention et de levage viendront élargir notre offre.

En 2012 Création d'une entité dédiée à la formation des Entreprises appelée : CIF@C Pro sous statut SARL

En 10.2019 Monsieur HOMO cède ses parts sociales en vue de son départ en retraite, M BOUQUINET devient le nouveau gérant de CIF@C Pro

En 2020 CIFAC et CIF@C pro intègrent le groupe GFRB qui détient également le centre Formation Bouquinet à Rennes

L'équipe en place sur les sites de Quévert et Saint Méen le Grand est complétée par l'arrivée de 2 nouveaux collaborateurs



Nos domaines d'intervention

CONCEPTION ET REALISATION D'ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'EVALUATION CACES® INTRA ET INTER – ENTREPRISES

- ▶ CACES® *(et autorisations)* – Chariots / Nacelles / Engins de chantier / Grues auxiliaires / Gerbeurs / Pont roulant
- ▶ Habilitation électrique – *(NF C18-510 – Opérations sur les ouvrages et installations électriques)*
- ▶ Montage échafaudage
- ▶ Travail en hauteur
- ▶ Port des E.P.I – *(Equipements de Protection Individuelle)*
- ▶ Gestes et postures
- ▶ Sécurité Incendie
- ▶ SST – *(Sauveteur Secouriste du Travail)*
- ▶ Agent(e) Magasinier(ère)
- ▶ Chariots accompagnants – *(Transpalette / Gerbeurs)*
- ▶ AIPR – *(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)*
- ▶ CHSCT – *(Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)*
- ▶ Habilitation électrique BF/HF – *(NF C18-550)*

*Tous les CACES® sont validés sous le certificat délivré à Formation Bouquinet (porteur de la certification) par SGS.
Nos testeurs CACES sont identifiés sur la cartographie de Formation Bouquinet*

Organigramme



Laëtitia POULIQUEN
Direction



Océane LEMBOURG
Assistante Formation



Gaëlle FERCOCQ
Assistante Formation



Jean-
Christophe
NANTY

Référent magasinage
Formateur/Testeur
CACES
Référent R490
Habilité VGP



Anthony
DERENNES

Référent CACES interne
Formateur/Testeur
CACES
Habilité Amiante/AIPR



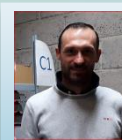
Laurent
RICHARD

Référent pont roulant
Formateur/Testeur
CACES
Habilité AIPR



Stéphane
SALMON

Référent SST & incendie
Formateur/Testeur
CACES



Axel
LE GUIN

Référent magasinage
Formateur/Testeur
CACES



Maëlan
LE GALL

Formateur/Testeur
CACES
Habilité VGP
Habilité formateur SST



Pascal
NOURY

Référent SST / SSIAP
Habilité formateur SST
Formateur de
formateur SST



Administratif et
commercial

Notre équipe pour vous conseiller, vous accompagner, vous former

Magasinage



Laëtitia
POULIQUEN



Gaëlle
FERCOCQ



Océane
LEMBOURG



Axel
LE GUIN

Jean-Christophe
NANTY

Manutention, levage, prévention, sécurité



Anthony
DERENNES



Stéphane
SALMON



Laurent
RICHARD



Maëlan
LE GALL



Pascal
NOURY



Daniel
HOMO



Olivier
HENRY

Site & accès au centre de Quévert

Le site de Quévert est situé à l'entrée de Dinan avec accès rapide depuis les 4 voies de Saint Brieuc/Lamballe ou Saint Malo/Dol de Bretagne.

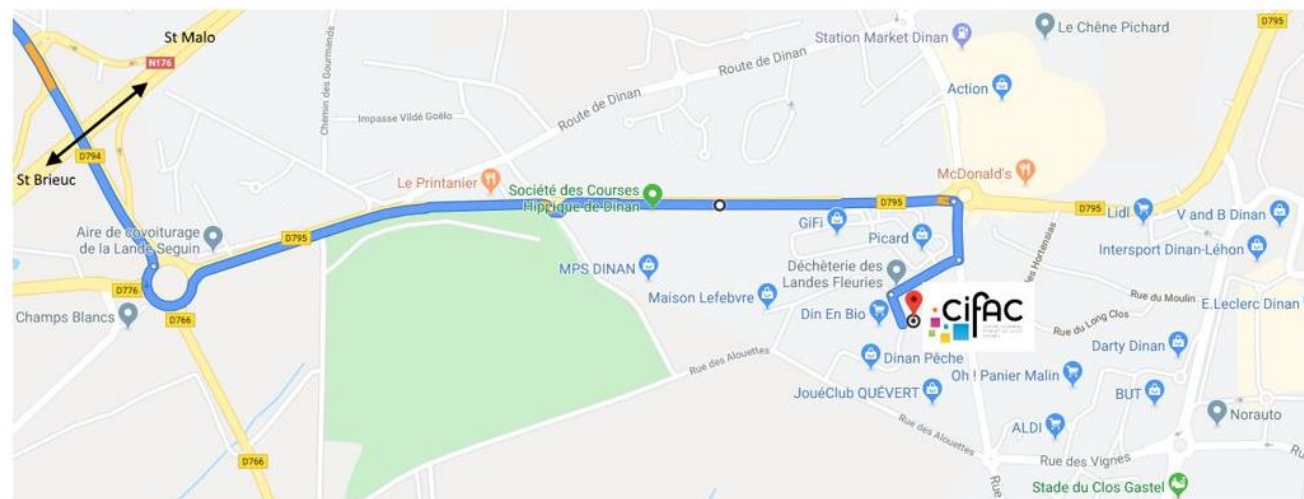
Nous sommes à 3 km de la gare ferroviaire et routière, possibilités d'utiliser le réseau de bus Tibus.

Parking privé

Depuis le début d'année 2019, un réseau de bus gratuit pour Dinan et sa périphérie est mis en place



CIFAC
ZAC les Landes Fleuries - Rue du Cabaret des Oiseaux
22100 QUEVERT



Stationnement :

Ne pas stationner sur les parkings voisins.

Un parking est mis à votre disposition derrière le bâtiment CIFAC, c'est la seconde entrée sur votre gauche. Merci de votre compréhension.

En cas de difficulté vous pouvez nous appeler au 06.64.37.82.33 / 06.08.49.77.67 ou 02.96.85.82.33.



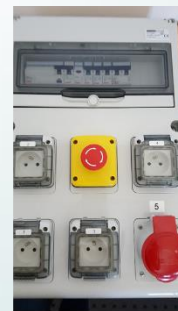
LES + VOYAGEURS : C'EST GRATUIT ! Toute l'année et pour tous

- + Efficace !** ▶ **En liaison avec toutes les autres mobilités :**
 - **Aires de covoiturage :** **Ligne 1 :** L'Aublette (Quévert) / **Ligne 3 :** Dombriand (Taden) / **Ligne 4 :** La Samsonnais (Lanvallay)
 - **Parkings en périphérie :** retrouvez les pictogrammes sur le plan du réseau
 - **Réseau BreizhGo :** lignes 10/11/12/13/15/16/17/18/19 (ex Tibus) et 7 (ex Illenoo)
 - **Réseau TER :** Dinan/Dol et Dinan/Saint-Brieuc
 - **Compagnie Corsaire :** Dinan/Saint-Malo - liaison maritime uniquement l'été
- + Pratique !** ▶ **4 lignes avec dessertes :**
 - Des centres-villes (Dinan - Léhon, Lanvallay, Quévert, Taden)
 - Des zones d'activités économiques
 - De la gare routière et de la gare SNCF
 - Des services publics et des centres de santé
- + Souvent !** ▶ **DINAMO ! vous accompagne toute la journée :**
 - de 7h à 20h, des bus circulent en continu
 - 10 à 15 voyages par jour et par ligne
- + Écologique !** ▶ **Un bus équivaut à 50 voitures.**

3

Le centre est équipé de :

- * 1 salle de 20 places
- * 2 salles de 15 places
- * 1 salle informatique de 15 postes
- * 1 bureau « entretien individuel »
- * 2 bureaux (Direction – Accueil)
- * 1 cafétéria et salle de repos
- * Parking
- * Zone de manutention et de conduite couverte et plein air (pour matériel automoteur)
- * Zone stockage et recharge des engins de manutention
- * 1 magasin école







Cafétéria, salle de pause des stagiaires



Nous mettons à la disposition des stagiaires :
Pour le déjeuner, une salle avec réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, eau (*chaude ou fraîche*) et coin repas. Il y a également possibilité de se restaurer à proximité.

Restauration

Afin d'éviter aux stagiaires de devoir quitter le centre le midi et pour leur éviter des repas coûteux, nous mettons une salle à disposition pouvant accueillir 10 à 15 personnes pour les temps de pause et de restauration.

Cette pièce est équipée à minima :

D'un point d'eau, tables, chaises, cafetières, bouilloire, réfrigérateur, 1 à 2 micro-ondes, petite vaisselle, produits d'entretien, poubelles. Egalement café, sucre, thé, eau, gobelets.....

Les personnes qui souhaitent se restaurer à l'extérieur ont des possibilités diverses et variées dans un rayon très proche ne nécessitant pas forcément un véhicule.

Boucherie traiteur (50m)

Boulangerie (50m)

Picard surgelés (50m)

Centre Inclusion (200m)

Carrefour market (100m)

Point sandwich (150m)

Mac do (100m)

3 à 4 restaurants (moins de 500m)



Site & accès au centre de St Méen

- * 1 salle de 12 places
- * 1 salle de pause et repas et une mezzanine
- * Parking
- * Zone de manutention et de conduite couverte
- * Zone stockage et recharge des engins de manutention
- * 1 magasin école

Le site de Saint Méen est situé dans une zone industrielle et commerciale à l'entrée du centre ville. L'accès au centre est facilité et desservi par le réseau Illeloo (transport en commun CG 35).
Parking privé

Restauration

Afin d'éviter aux stagiaires de devoir quitter le centre le midi, et pour leur éviter des débours élevés, nous disposons sur notre centre une salle pouvant accueillir 10 personnes pour les temps de pause et de restauration.

Cet espace est équipé à minima :

d'un point d'eau, tables, chaises, cafetières, bouilloire, frigidaire, 1 micro-ondes, petite vaisselle, produits d'entretien, poubelles. Egalement café, sucre, thé, eau, gobelets.....

Les personnes qui souhaitent se restaurer à l'extérieur ont des possibilités diverses et variées dans un rayon très proche.

Boucherie (500m)

Boulangerie (500m)

Intermarché (500m)

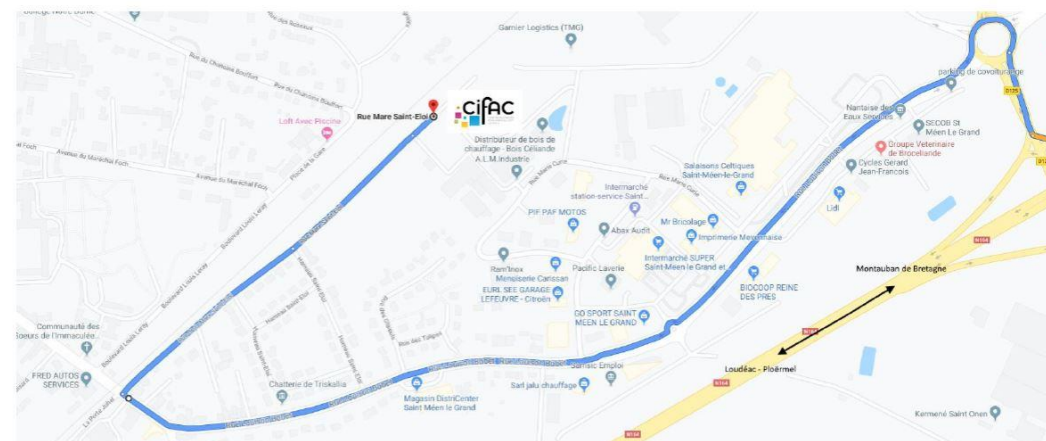
Lidl (300m)

Centre ville : (Point sandwichs, crêperies et restaurants traditionnels) à 1km

CIFAC

ZA du Maupas - Rue De La Mare Saint Eloi

35290 ST MEEN LE GRAND



Accès :

Lorsque vous arrivez de Montauban de Bretagne par le grand rond-point, remonter la rue Louise Bobet vers le centre-ville, en face du garage Bosch et juste avant la ligne de chemin de fer, tourner à droite vers la rue de la Mare St Eloi et allez jusqu'au bout de la route entrez dans portail jaune sur la droite.

En cas de difficulté vous pouvez nous appeler au 06.64.37.82.33 / 06.08.49.77.67 ou 02.96.85.82.33.





Cadre de vie

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet : ww.cifac.bzh
Il est également affiché dans les salles de formation

Les horaires de formation sont 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00 (ou 13h00 – 16h30)
Tout retard ou toute absence doit être signalé au plus tôt à l'accueil du CIFAC

Toute absence pendant la journée doit être signalée au formateur et à l'accueil (au départ et au retour) et faire l'objet d'une autorisation de la part de votre employeur si vous êtes salarié

Le centre ne dispose pas de lieu d'hébergement ni de restauration (pas de possibilité de rester sur place pendant la pause de 12h durant la crise sanitaire, merci de prendre vos dispositions)

Formation des personnes en situation de handicap : si la formation nécessite une adaptation ou la présence d'un intervenant extérieur, n'hésitez pas à nous contacter

Contact désigné Référent Gestion des Données Personnelles : I.pouliquen@cifac.bzh

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



Sécurité

Consigne en cas d'incendie ou de sinistre

En cas de sinistre : Les Formateurs sont les guides de l'évacuation et les Apprenants doivent se conformer à leurs directives.

Dès l'ordre d'évacuation :

- Cesser l'activité, arrêter les machines, ne pas ranger le matériel,
- Quitter les locaux dans l'ordre, sans bousculade ni cri,
- Ne pas se rendre aux vestiaires,
- Ne pas emprunter de véhicule personnel,
- Ne pas quitter le site.

Les consignes d'incendie sont affichées et doivent être connues de tous.

Les extincteurs placés dans le centre sont accessibles à tous.



Sécurité



Interdiction de fumer et de vapoter

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Règles d'utilisation des matériels et EPI mis à disposition

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Sont interdits :

- L'emprunt d'outillage
- L'utilisation de machines ou d'installations en dehors du travail,
- L'introduction et la consommation de nourriture et de boissons dans les locaux de formation

Pour le confort de tous, nous comptons sur vous :



Je respecte les horaires



Je préviens en cas de retard



Je ne consomme ni boisson ni nourriture pendant la formation



Je ne consomme ni drogue, ni alcool, pendant la formation



Je fume ou vapote à l'extérieur du centre pendant les pauses



J'utilise les sanitaires séparés et respecte les lieux



Je m'adresse à l'accueil pour emprunter des EPI



Je porte mes Equipements de Protection Individuelle



Je respecte les passages dédiés aux piétons



Je répond au questionnaire de satisfaction



Nous vous souhaitons une agréable formation !



☎ 02 96 85 82 33
✉ contact@cifac.bzh
🌐 www.cifac.bzh

📍 Rue du Cabaret des Oiseaux
ZAC Les Landes Fleuries
22100 Quévert Dinan

